

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Michel Legrand, Maire de la commune de Audruicq-les-Mines, atteste que l'avis informant le public de la mise à disposition

- des délibérations des Bureaux communautaires du 24 juin et 30 septembre 2025,
- des rapports sur le prix et la qualité des services publics 2024 de l'assainissement, de l'eau potable et de la prévention et la gestion des déchets de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,
- des rapports 2024 établis par les délégataires des services publics en matière d'assainissement, de traitement des déchets, d'eau potable, de gestion du Stade aquatique de Béthune et de la Fourrière refuge pour animaux de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

a fait l'objet d'un affichage en mairie, à compter du 18/11/2025 et ce pendant au moins 1 mois.

Fait à Audruicq-les-Mines
Le 18 Novembre 2025



Le Maire,
J. Legrand
Jean-Michel Legrand